

# Comment faire pour conserver du jus de raisin ?

Réponse apportée le **04/26/2008** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Bonjour,

Voici un site suisse qui apporte une réponse de qualité :

<http://www.jus-de-pomme.ch/>

Les informations données concernent toutes les sortes de jus.

« Le chauffage au moyen d'un appareil à électrodes (thermoplongeur)

C'est le système le mieux adapté pour la pasteurisation des jus dans le cadre familial. En effet, ce système demande peu de matériel et reste simple d'emploi:

### Thermoplongeur

Un thermoplongeur comprenant trois électrodes (charbons) est alimenté par du courant électrique 380 volts. Il est plongé dans le jus à chauffer. Le jus contenant des substances dissoutes (sucres) jouera le rôle de résistance au passage du courant électrique; il s'ensuivra une élévation de la température du jus. Plusieurs longueurs d'électrodes sont disponibles sur le marché. Leur choix sera effectué en fonction de la richesse du jus en substances dissoutes. Plus il est riche, plus les électrodes seront courtes. Les électrodes sont choisies de façon à obtenir un débit électrique pour l'installation de 10 à 12 ampères. Si l'on utilise un courant trop fort (électrodes trop longues), le jus peut prendre un goût de cuit. La consommation d'électricité va diminuer au fur et à mesure que le jus s'échauffe puisque la résistance électrique du jus diminue lorsque sa température

s'élève. Une consommation électrique trop forte ou une installation électrique trop faible feront fondre les fusibles et obligeront l'utilisation de charbons plus courts. Le branchement de l'appareil se fait sur une prise alimentée en courant triphasé, l'appareil lui-même répondra aux normes de sécurité en vigueur et sera donc équipé d'un disjoncteur pour courant de défaut. »

Voici également un autre site, dont les informations semblent très sérieuses, en particulier pour l'attention portée au risque de botulisme :

[http://www.petitmonde.com/Doc/Article/La\\_mise\\_en\\_conserve\\_securitaire](http://www.petitmonde.com/Doc/Article/La_mise_en_conserve_securitaire)>

Bien cordialement,

Eurêkoi

Réponses à distance

Bibliothèque publique d'information

Site internet : <http://www.bpi.fr>